



Aix en Provence


VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2010.1327**

Séance publique du

16 décembre 2010

Présidence de Monsieur Jean CHORRO,
Adjoint au Maire

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20101216-13053- DE-1-1_0
Date de signature : 17/12/10
Date de réception : vendredi 17 décembre 2010
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXECUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITE ✓</p>

OBJET : CHEMIN DU VIADUC - ACQUISITION DE LA PARCELLE CADASTREE EW N° 48

Le 16/12/10 à , le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le Vendredi 10 Décembre 2010, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. François HAMY, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Henri MATAS, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Jacques AGOPIAN à M. Alexandre MEDVEDOWSKY, M. Lucien AMBROGIANI à Mme Fleur SKRIVAN, Mme Agnès AMIACH ELBEZ à Mme Chantal DAVENNE, Mlle Odile BARBAT-BLANC à Mme Danielle SANTAMARIA, M. Gérard BRAMOULLÉ à M. Jules SUSINI, M. François-Xavier DE PERETTI à Mme Brigitte DEVESA, Mme Martine FENESTRAZ à Mme Fatima DRAOUZIA, M. Robert FOUQUET à M. Eric CHEVALIER, M. André GUINDE à Mme Michelle EINAUDI, Mme Sophie JOISSAINS à M. Francis TAULAN, Mme Maryse JOISSAINS MASINI à M. Jean CHORRO, M. Christian LOUIT à M. Gérard GERACI, Mme Reine MERGER à M. Alexandre GALLESE, Mme Catherine RIVET-JOLIN à M. Stéphane PAOLI

Excusés sans pouvoir :

NEANT

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Odile BONTHOUX donne lecture du rapport ci-joint.



04.10

Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Aménagement Urbain -
Etudes Juridiques et Marchés Publics
Direction du Foncier & Gestion du Patrimoine

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 16/12/10

RAPPORTEUR : Mme Odile BONTHOUX
CO-RAPPORTEUR(S) : M. Alexandre GALLESE

Politique Publique : AMENAGEMENT ET GESTION DE L'ESPACE URBAIN

OBJET : CHEMIN DU VIADUC - ACQUISITION DE LA PARCELLE CADASTREE EW N° 48
- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Campus, la Ville conduit les négociations, afin de s'assurer la maîtrise des terrains d'emprises, au Sud de l'Arc, secteur Chemin du Viaduc/Chemin de la Guiramande.

Le Conseil Municipal, dans sa séance publique du 4 Octobre 2010, s'est prononcé, sur l'acquisition d'une partie de la parcelle EW n° 49 qui représente une surface globale de 26 613 m² (propriété La Pauliane).

Dans ce cadre, l'acquisition de la parcelle, mitoyenne, EW n° 48 d'une surface de 5 284 m² (classée en zone NB 3 au POS) permettra d'obtenir une emprise, d'un seul tenant, de 31 897 m².

La SARL Les Jardins de Guiramande et la SCI Maréchal Foch ont transmis à la Ville d'Aix-en-Provence une promesse unilatérale de vente, en date du 2 novembre 2010, pour cette emprise pour un montant de 80 000 €.

Cette promesse de vente est faite avec comme conditions :

- suspensive : que les permis de construire n° 13001 10 J 0209 et d'aménager n° 13001 10 J 0003 du 2 novembre 2010 soient expressément purgés,
- résolutoire : qu'au plus tard le 30 septembre 2011, la Ville d'Aix-en-Provence ait fait réaliser les travaux de raccordement aux eaux usées permettant la desserte du programme défini par le permis d'aménager n° 13001 10 J 0003 du 2 novembre 2010.

Cette promesse devra être réalisée au plus tard le 15 mars 2011.

Les services des Domaines ont défini une valeur vénale de 79 300,00 € par courrier du 1^{er} Juillet 2010.

En conséquence, Mes Chers Collègues, je vous demande de bien vouloir :

- **DECIDER** l'acquisition de la parcelle cadastrée section EW n° 48 d'une surface de 5 284 m².auprès de la SARL Les Jardins de Guiramande et la SCI Maréchal Foch
- **DIRE** que cette acquisition se fera au prix de 80 000,00 €.
- **AUTORISER** Madame le Député Maire ou l'Adjoint délégué au Foncier à signer tout document afférant à ce dossier.

**2010.1327 - CHEMIN DU VIADUC - ACQUISITION DE LA PARCELLE CADASTREE EW
N° 48**

Présents et représentés	: 55
Présents	: 41
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 55
Pour	: 55
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

Ont signé Jean CHORRO, Adjoint au Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : Vendredi 17 Décembre 2010
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**

LOCALISATION PARCELLE EW N° 48 – CHEMIN DU VIADUC

